

15^{ème} Conférence Européenne du Guidisme et du Scoutisme

Centre de Conférences d'Oslofjord – 17-21 juin 2016

Conférence Conjointe Document 4

La voie à suivre

— poursuite de l'élaboration du protocole d'accord
entre la Région Europe AMGE et la Région
Européenne du Scoutisme

Proposition pour le travail en partenariat entre la Région Europe AMGE et la Région Européenne du Scoutisme en 2016-2019

1. Introduction

La Région Europe AMGE et la Région Européenne du Scoutisme travaillent en partenariat depuis plusieurs années. Au fil des années, ce partenariat est passé par différentes phases, les méthodes de travail différaient, passant d'un plan commun à plusieurs plans qui se chevauchaient, de groupes de travail œuvrant de manière conjointe à des groupes de travail différents. Au terme de la dernière période triennale 2010-2013, le Comité conjoint, composé du Comité Europe AMGE et du Comité Européen du Scoutisme, a décidé d'entreprendre un examen et une évaluation externe du travail réalisé en commun.

L'évaluation externe, qui incluait également la contribution d'un large éventail d'OM/AC et d'ON/ASN, a mis en évidence les implications suivantes pour assurer l'avenir du travail en partenariat :

- Les Régions devraient se concentrer sur ce que le travail va permettre de réaliser pour les OM/AC et les OSN/ASN et leurs membres, plutôt que sur les nombreuses activités conjointes en tant que telles ;
- Les réalisations du travail conjoint devraient soutenir l'obtention de résultats dans les plans stratégiques des deux Régions ;
- Un document décrivant la manière dont la Région Europe AMGE et l'OMMS-Région Européenne vont travailler de manière plus efficace devrait être élaboré ;
- Le travail en partenariat est efficace s'il est fondé sur un projet et lorsque les capacités, les compétences, et les ressources financières adéquates sont disponibles et assignées pour atteindre les objectifs ;
- Des rapports de haut niveau devraient être établis ;
- Chaque Région a des façons différentes de travailler, dispose de structures et de ressources différentes. Ces éléments doivent être pris en considération lors de la planification des méthodes utilisées pour atteindre les résultats.

Les deux Régions partagent des membres, des valeurs, une histoire et des pratiques. En travaillant en partenariat, les deux Régions peuvent contribuer à atteindre bien plus de résultats que si chaque Région travaillait isolément.

Sur la base de l'évaluation, les deux Régions réalisent beaucoup plus ensemble lorsque :

- Le réservoir de connaissances, que les associations peuvent utiliser pour partager leurs expériences et leur expertise, est plus vaste ;
- La voix et l'influence des associations guides et scouts est amplifiée auprès des décideurs importants et des publics cibles ;
- L'ampleur et l'éventail des participants aux événements sont plus grands, les rendant plus pratiques, économiques, attrayants et plus influents.

2. Triennat 2013-2016

À la suite de l'évaluation, les deux Régions ont proposé de signer un protocole d'accord pour soutenir leur travail conjoint. Ce protocole d'accord couvre deux périodes triennales, celle de 2013-2016 et de 2016-2019, après quoi le partenariat sera soumis à une nouvelle évaluation.

Cette présente proposition a été approuvée à la Conférence conjointe à Berlin, en 2013. Cette même Conférence a également accepté la proposition selon laquelle le partenariat devrait se concentrer sur la réalisation de deux résultats durant le triennat 2013-2016. Ces résultats étaient les suivants :

i) Développement d'Associations guides et scoutes efficaces et durables

- Permettre aux associations d'établir des réseaux, d'acquérir de nouvelles idées et d'échanger des expériences pour soutenir le développement de leur organisation et améliorer la qualité dans tout ce qu'elles offrent aux jeunes et aux volontaires ;
- Permettre aux associations d'avoir un accès rationalisé à des informations pertinentes et inspirantes pour leur développement organisationnel par des communications pertinentes et de haute qualité ;
- Permettre au personnel chargé du financement dans les associations de concevoir des meilleures politiques des donateurs et des meilleures pratiques qui apportent un soutien stratégique aux associations guides et scoutes ;
- Permettre aux associations guides et scoutes de bénéficier de sources de financement additionnelles (par ex. le Fonds de formation du leadership).

ii) Valoriser la contribution du bénévolat des jeunes et des adultes, notamment pour le développement des compétences et l'employabilité

- Permettre aux associations d'échanger les bonnes pratiques (et bénéficier d'une expertise externe) qui soutiennent l'engagement efficace et la reconnaissance des volontaires ;
- Travailler avec les OM/AC, les OSN/ASN, l'Alliance européenne du volontariat et d'autres forums pour pouvoir influencer de manière positive les politiques et les pratiques relatives au bénévolat. Promouvoir et soutenir le bénévolat des jeunes et des adultes comme étant la voie maîtresse vers le développement des compétences et l'employabilité en Europe ;
- Travailler avec les OM/AC, les OSN/ASN afin d'utiliser l'expérience de l'association et notre influence et nos réseaux pour améliorer les politiques et les pratiques relatives au bénévolat, et la reconnaissance, par exemple, des compétences acquises grâce au bénévolat au niveau national.

3. Proposition pour le triennat 2016-2019

Le Comité conjoint a eu une brève évaluation sur le fonctionnement du partenariat maintenant qu'il est encadré par le protocole d'accord. Il a été reconnu que le protocole d'accord avait contribué à rendre les choses plus claires et plus faciles. Il est aussi apparu que les deux résultats du triennat 2013-2016 pourraient être poursuivis et réalisés au cours du prochain triennat. (cf. également le rapport sur le travail réalisé en partenariat)

En même temps, il est apparu clairement que « l'impact social » est devenu un sujet de plus en plus important pour un grand nombre d'associations. Beaucoup d'entre elles ont ressenti l'impact social qu'elles peuvent avoir lors de leur travail avec les réfugiés, et elles sont nombreuses à vouloir continuer à travailler sur ce sujet, couplé également avec la volonté d'une plus grande diversité des membres. Parallèlement, le rapport sur les « compétences pour la vie » a retenu beaucoup d'attention, mais a également montré que l'impact que le Guidisme/Scoutisme exerce

sur la société n'est pas (encore) suffisamment connu. Une plus grande insistance sur l'impact social permettrait non seulement de répondre aux valeurs du Guidisme et Scoutisme mais serait également un moyen pour communiquer avec les parties prenantes, dont les donateurs potentiels.

Ensemble, nous pouvons aider nos membres à mettre davantage l'accent sur l'impact social. Que ce soit lors de l'élaboration de stratégies visant à diversifier les membres, encourager de nouveaux partenariats, contribuer à étudier la façon dont nos communautés peuvent répondre aux défis de l'évolution de la société avec des personnes provenant d'autres pays et de cultures différentes, notamment parce qu'elles devaient quitter leur pays pour échapper à la guerre ou au danger. Que ce soit dans d'autres domaines où les associations travaillent sur des sujets ayant un impact social. Nous pouvons développer et bénéficier d'un plus grand réservoir de connaissances pour partager les expériences et toutes formes d'expertise.

Il est donc proposé que le travail mené en partenariat conformément au protocole d'accord contribuera aux deux résultats suivants, qui ont été élargis par la notion d'« impact social » :

Projet de Recommandation à soumis à la Conférence conjointe

i) Développement d'Associations guides et scoutes efficaces et durables

- Permettre aux associations d'établir des réseaux, d'acquérir de nouvelles idées et d'échanger des expériences pour soutenir le développement de leur organisation et améliorer la qualité dans tout ce qu'elles offrent aux jeunes et aux volontaires ;
- Permettre aux associations d'avoir un accès rationalisé à des informations pertinentes et inspirantes pour leur développement organisationnel par des communications pertinentes et de haute qualité ;
- Permettre au personnel chargé du financement dans les associations de concevoir des meilleures politiques des donateurs et des meilleures pratiques qui apportent un soutien stratégique aux associations guides et scoutes ;
- Permettre aux associations guides et scoutes de bénéficier de sources de financement additionnelles (par ex. le Fonds de formation du leadership).
- Soutenir les Associations guides et scoutes désireuses d'assurer un changement dans la vie des jeunes tout en augmentant par conséquent leur impact social
- Encourager le développement des projets communautaires et de partenariat au niveau national et au niveau local

ii) Valoriser la contribution du bénévolat des jeunes et des adultes, notamment pour le développement des compétences et l'employabilité

- Permettre aux associations d'échanger les bonnes pratiques (et bénéficier d'une expertise externe) qui soutiennent l'engagement efficace et la reconnaissance des volontaires ;
- Travailler avec les OM/AC, les OSN/ASN, l'Alliance européenne du volontariat et d'autres forums pour pouvoir influencer de manière positive les politiques et les pratiques relatives au bénévolat. Promouvoir et soutenir le bénévolat des jeunes et des adultes comme étant la voie maîtresse vers le développement des compétences et l'employabilité en Europe ;
- Travailler avec les OM/AC, les OSN/ASN afin d'utiliser l'expérience de l'association et notre influence et nos réseaux pour améliorer les politiques et les pratiques relatives au bénévolat, et la reconnaissance, par exemple, des compétences acquises grâce au bénévolat au niveau national.

Pour le triennat 2016-2019, les deux organisations ont déjà pris l'engagement d'organiser en partenariat les événements suivants :

- Roverway 2016 en France
- L'Académie 2016 à Chypre
- Roverway 2018 aux Pays-Bas
- La Conférence régionale conjointe 2019

En fonction de ressources disponibles, les occasions de réseautage ciblant notamment les groupes suivants, responsables du développement d'associations guides et scouts efficaces et durables pourraient être considérées : les Commissaires internationaux, les responsables de direction, les responsables bénévoles, les spécialistes de l'éducation, les représentants des Conseils nationaux de jeunesse, les Comités et les équipes de personnel, etc. Les Régions examineront également d'autres possibilités stratégiques afin de donner accès à des événements et des activités de développement organisationnel de haute qualité, qui seront évalués sur la base de leur contribution aux résultats fixés au moyen d'évaluations continues des événements.

Les événements et les activités, y compris l'Alliance européenne du volontariat, Roverway, la réunion des représentants des Conseils nationaux de jeunesse, influencer en partenariat les institutions du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, etc. pourraient être considérés comme étant de nature à contribuer à la valorisation de la contribution du bénévolat des jeunes et des adultes, notamment pour le développement des compétences et l'employabilité.

Quant au travail avec les réfugiés et sur d'autres sujets liés à l'impact social, les sessions organisées dans le cadre d'autres événements ainsi que d'autres activités contribueront à la réalisation de ce résultat. Cela peut également être l'occasion de développer et de renforcer d'autres partenariats, en particulier au niveau local où le Guidisme et le Scoutisme peuvent faire le plus grand bien.

Afin d'atteindre plus efficacement les résultats identifiés pour la période 2016-2019, et reconnaissant les ressources limitées disponibles, les Régions assureront un suivi des meilleurs moyens et des meilleures activités pour parvenir à ces résultats. Cela pourrait signifier arrêter, commencer, continuer ou changer les événements spécifiques établis ou les activités dispensées en partenariat, afin de réaliser de plus importants bénéfices pour les OM/AC et les OSN/ASN.

Pour apporter un éclairage et fournir quelques orientations, une courte session sur le développement du protocole d'accord, et ses résultats, sera proposée juste avant la session sur les recommandations de la Conférence conjointe, soit 30 minutes de discussion en petits groupes où votre opinion et vos conseils seront précieux pour le nouveau Comité, en coordination avec la pratique existante, les ressources actuelles et escomptées et la nécessité d'avancer dans la bonne direction.

14 avril 2016